



Idris Fassassi

Idris Fassassi est agrégé des facultés de droit et professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Ses travaux portent sur le droit constitutionnel, le droit public comparé ainsi que le droit des libertés fondamentales.

Spécialiste du droit constitutionnel des États-Unis, il est également avocat au barreau de New York et diplômé d'un LL.M. obtenu à *Harvard Law School*. Il a été lauréat des bourses Fulbright, George Lurcy, Arthur Sachs et chercheur invité à *New York University*.

Sa thèse de doctorat portant sur [*La légitimité du contrôle juridictionnel de la constitutionnalité des lois aux États-Unis*](#) a obtenu le prix de thèse Dalloz ainsi que le premier prix du Centre français de droit comparé. Il est par ailleurs co-auteur des ouvrages [*Introduction au droit public*](#) et [*Droit des libertés fondamentales*](#), publiés en 2022 et 2021 aux éditions Dalloz.

Idris Fassassi est également juge-avocat à la Cour nationale du droit d'asile, désigné par le bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Il est professeur invité à la faculté de droit de l'Université de Virginie et membre du Conseil d'administration de l'Association française de droit constitutionnel.